



La distribution des calendriers constitue un moment important de la vie des amicales et de l'ensemble du réseau associatif de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Cette année 2020 sera vraiment particulière.

En effet, le contexte sanitaire restrictif sur les libertés de mouvement et de vente n'autorise pas la distribution du calendrier en présentiel et en tout lieu puisque celui-ci n'est pas un bien de première nécessité.

Ainsi, le passage habituel des sapeurs-pompiers chez les habitants a été annulé pour cause de pandémie.

Face à cette situation, les sapeurs-pompiers se réorganisent et mettent tout en œuvre pour que les tournées de calendriers de cette année se passent dans les meilleures conditions !

Ainsi, l'amicale des sapeurs-pompiers du CASTELRENAUDAIS propose **un partenariat avec votre mairie** qui pourrait être le relais entre les sapeurs-pompiers et la population.

Le principe est simple, votre mairie sera identifiée comme **point de collecte**. Des calendriers vous seront déposés et une urne sera installée pour recueillir les dons.

Rappelons que les dons recueillis permettent d'assurer la solidarité entre les sapeurs-pompiers victimes d'accidents, de maladies et incidents dans leur vie. Ils permettent également de souscrire à une assurance pour accompagner les familles des adhérents de l'Union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire en cas de décès.

L'amicale des sapeurs-pompiers du CASTELRENAUDAIS participe également au bon fonctionnement de l'Œuvre des pupilles et orphelins des sapeurs-pompiers de France qui prend en charge les enfants de sapeurs-pompiers décédés.

Nous vous remercions par avance de votre générosité et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le président de l'amicale du  
CASTELRENAUDAIS

